Flash-Info N°140
MAI 2023

Le mot du Maire

Chers Beaucétains, chers amis,

Quelques évolutions dans l'organigramme communal : le départ de Françoise Mathieu, après 6 ans de bons et loyaux services pour une prise de retraite, et l'arrivée d'Eudes Imbert pour la remplacer, Eudes travaillant jusque-là à la mairie de Venasque.

Merci à Françoise pour son implication, son dynamisme, sa volonté et son humour, bonne retraite Françoise et à bientôt !

Bienvenue à Eudes !

Au passage, un grand merci aussi à Simon pour l'aide apportée aux agents techniques pour déboucher la fontaine de l'Âne.

Benoît Pelatan et moi-même, nous nous tenons à votre disposition pour parler des finances communales qui sont très saines. Nous n'avons pas augmenté depuis deux mandats les taux communaux, nous avons largement désendetté la commune et nous avons une capacité d'autofinancement importante.

Le Maire, François ILLE

RAPPEL

CONCERTATION PUBLIQUE :

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 du PLU du BEAUCET

Par délibération n°16032023-3 du 16/03/2023, la Commune du Beaucet organise la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU, de l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, des avis émis par les personnes publiques associées. Cette mise à disposition aura lieu du vendredi 14/04/2023 à 8h30 au mercredi 17/05/2023 à 15h00.

Le dossier de modification n°1 du PLU sera disponible au format papier à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023 (les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 15h00). Il sera accessible sur le site Internet :
https://www.lebeaucet.com/fr/

Le dossier de modification n°1 du PLU pourra être envoyé au format numérique (pdf) à toute personne en faisant la demande à mairie.beaucet@orange.fr du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023.

Un registre de concertation sera mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023. La mairie tiendra également compte des courriers et courriels reçus durant la mise à disposition du dossier. Pour information, le courriel de la mairie est : mairie.beaucet@orange.fr.

Association Les Caladaïres du Beaucet

Ventoux
Infos région MAGAZINE n° 55
Hiver 22/23
LE BEAUCET
Sylviane Bénéteau

Calades et caladaïres

Si l'on trouve différents types de calades dans le sud de la France et autour du bassin méditerranéen, celles du Beaucet sont des particularités de la commune, restaurées et refaites amoureusement par des passionnés, Michel Bigonzi, Laurent Dehan, Emmanuel et Marion Szadkowski.

Les calades sont des voies de communication ; « calada », un terme occitan désignant un pavé et par extension une voie pavée. Soutenue par la municipalité, l'association « Les Caladaïres du Beaucet » a été créée en 2015 avec « *l'objectif d'embellir le village en faisant vivre ou revivre les calades.* » Cette année, elle a achevé son quatrième chantier ! « *Depuis huit ans, nous nous retrouvons tous les samedis matin, sauf s'il pleut, pour travailler. Bénévolement* » précise Michel, le président de l'association. La matinée commence par le café sur place et se poursuit par des heures d'un dur travail qu'ils aiment faire ensemble. Ils avancent portion par portion, marche après marche et déplacent des pierres parfois très lourdes, comme celle de la première marche de la calade Saint-Étienne qui pèse 300 kg. Les trois caladaïres ont le cœur à l'ouvrage, de la technique et une force conjuguée intelligemment. Point besoin d'un gros budget pour effectuer ces travaux mais de solides et bons outils, des pierres trouvées sur place, le sable et la chaux fournis par la mairie, l'aide des employés communaux pour le débroussaillage et la « mule », la brouette à chenilles municipale.

La dernière réalisation en date

Le chemin caladé dit de Saint-Étienne a fait l'actualité du village récemment et il y a de quoi ! Pierre après pierre, les trois amis poseurs ont entièrement refait la calade et restauré les anciennes portions encore visibles. D'une longueur d'environ 300 m, il serpente sous le couvert d'une végétation méditerranéenne jusqu'à un belvédère qui offre une vue époustouflante sur le vieux village et son château. Il y a aussi leurs mosaïques d'animaux de la forêt qui ont pris place entre les pierres du chemin : un jeu pour les enfants qui le grimperont sans rechigner d'une représentation à une autre en devinant de quel animal il s'agit. Une idée géniale des caladaïres ! Sans oublier le surprenant jardin botanique qui longe la calade, créé, planté et entretenu par Madame Françoise Lallemand, riveraine, connaisseuse passionnée des plantes. Commencé en 2019, interrompu pendant les confinements, cet important chantier s'est achevé en 2022. La calade, sélectionnée pour les Journées Européennes du Patrimoine 2022, une initiative couronnée de succès avec un très grand nombre de visiteurs, a été inaugurée le 1er octobre en présence des habitants du Beaucet et de son maire, François Ille.

Emmanuel Szadkowski, Michel Bigonzi, François Ille (maire du Beaucet) et Laurent Dehan.

Les précédents chantiers des caladaïres

Leur première réalisation prend place dans le patio du château avec la mosaïque d'un lézard faisant référence à René Char et son poème, La complainte du lézard amoureux. Puis ils ont créé deux calades au château. L'une monte de la cour intérieure vers la porte et sa barbacane avec une incrustation en mosaïque de l'ancien blason du Beaucet, c'est la « Montée de l'évêque ». L'autre, le « Cascaletto » est un escalier de 9 marches en forme de vagues qui descend, telle une cascade, du parking à l'entrée principale du château. Il y a aussi la restauration du « Caladate », ou chemin de vie en provençal, qui a redonné vie et usage à ce chemin long de 500 m qui mène du bas du village au château et au plateau sommital.

Il faut les voir travailler pour comprendre l'importance de leur tâche qui demande technique, minutie et bonne entente dans l'équipe. Ce travail de type archéologique génère des émotions quand ils mettent à nu des portions d'anciennes calades avec leurs traces de mortier subsistant ou qu'ils remontent les vieux murs de soutènement, travail révélé de leurs ancêtres caladaïres. « *Quel plaisir de remettre en valeur ce patrimoine intemporel du Beaucet !* » affirme avec passion Michel Bigonzi. Leur grand projet : continuer à reconstruire les calades d'anciens passages et offrir aux visiteurs du Beaucet la possibilité de découvrir l'environnement du village par un circuit de balade via... les calades. Une belle idée pour ce beau village !

Les Caladaïres sont heureux de vous apprendre que la première partie de la calade du Degoutaïre est finie. Pour s'y rendre : route de Venasque, à hauteur du panneau bleu (les Gonettes) parking en face, au parking, à droite. Bonne balade.

LA VIE DE CHÂTEAU DU BEAUCET

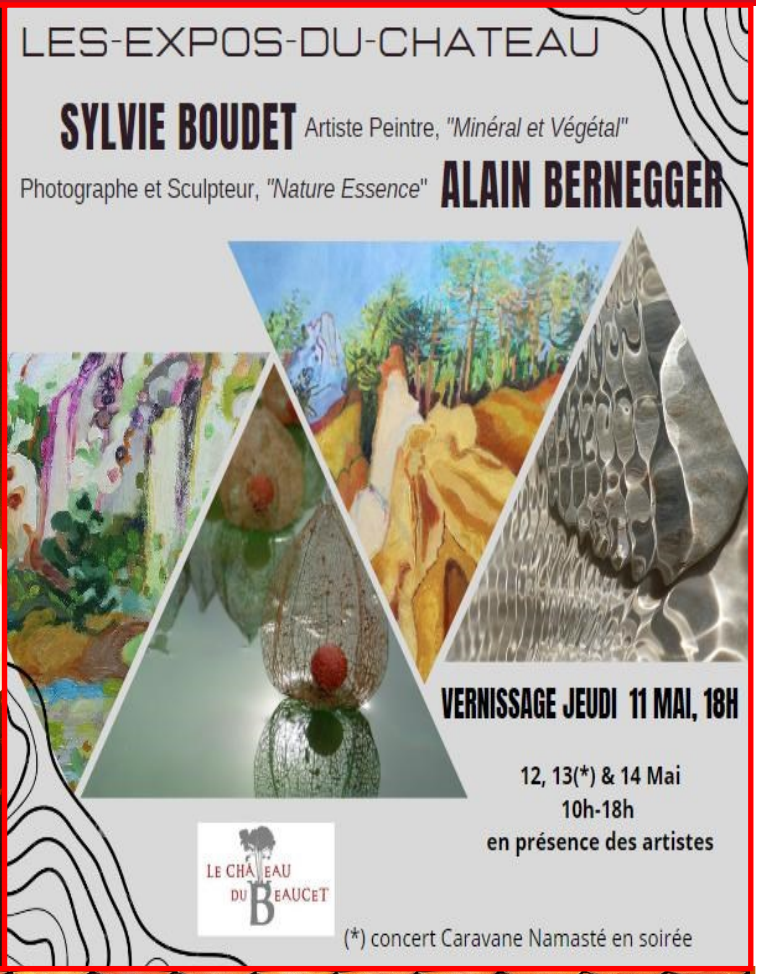

Association Comme une maison

Deux événements à retenir pour ce mois de mai :

- **Mardi 2 mai à 18h** : réunion autour de la question du prix libre pour les activités proposées à Comme une Maison

  Lors de cette réunion, nous déciderons après débat, si les activités proposées à Comme une Maison peuvent être proposées à prix fixe ou non, si elles peuvent être proposées à prix libre ou non, ou si elles doivent être ou non gratuites.
- **Jeudi 4 mai à 18h** : réunion mensuelle de l'association « Comme Une Maison »

PRÉFET DE VAUCLUSE

Sécheresse 2023

MISE EN APPLICATION PAR ARRÊTE PRÉFECTORAL DÉPARTEMENTAL DU 17 AVRIL 2023
DES LIMITATIONS DES USAGES ET DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Secteur en ALERTE : bassin de la Nesque

Mesures de restrictions applicables à l'ensemble des communes concernées

- **Les prélèvements d'eau à usages agricoles, industriels, artisanaux, commerciaux et tout autre usage non prioritaire*** doivent être réduits de 20 % (moyen de comptage obligatoire avec relevé bimensuel).
- **Interdiction d'irriguer et d'arroser** de 9 h à 19 h les cultures agricoles ainsi que les pelouses, massifs fleuris, les jardins potagers, les terrains de sport et de 8 h à 20 h pour les terrains de golfs.
- **Interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points,** sauf plantations récentes (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an) mais avec une restriction d'horaire de 9 h à 19 h.
- Ces mesures de restrictions **ne s'appliquent pas** pour l'irrigation des cultures par un système localisé de type micro-aspersion ou par goutte à goutte, ainsi que pour l'abreuvage des animaux et les opérations liées à la salubrité.
- **Interdiction de laver les véhicules** à l'exception des stations professionnelles équipées d'un matériel de haute pression avec un système de recyclage de l'eau et des véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique ainsi que des organismes liés à la sécurité.
- **Interdiction de laver les voiries, terrasses et les façades** sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.
- **Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées.** Cette interdiction ne s'applique pas aux piscines ouvertes au public.
- **l'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert** est interdite ainsi que les jeux d'eau sauf ceux en eau recyclée.
- **Le remplissage et la vidange des plans d'eau et bassins** sont interdits.

* *usages prioritaires liés à la santé, la salubrité, la sécurité civile, l'alimentation en eau potable et la préservation des écosystèmes aquatiques.*

Communes concernées sur le bassin de la Nesque

Aurel, Blauvac, La Roque Sur Pernes, Le Beaucet, Méthamis, Monieux, Pernes Les Fontaines, Sault, Saint Christol, Saint Didier, Saint Trinit, Venasque.

Flash info
Parution mensuelle :
Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23—Fax: 04.90.66.17.77
@ : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com
Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à : mairie.beaucet@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique